AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 25-4-75031001

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE LA RÉGION PARISIENNE

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE

ABONNEMENT ANNUEL 50 FRS

RÉGISSEUR RECETTES-AVANCES - D.D.A. PROTECTION DES VÉGÉTAUX, 47 Rue Paul-Doumer, 93100 MONTREUIL s/BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9065-96

BULLETIN N° 26 - 8 AVRIL 1975.

CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Les conditions climatiques qui sévisent depuis mars sont peu favorables à l'évolution des Tavelures. Toutefois cette évolution n'est pas stoppée et des projections de faible importance, sont notées lors de la plupart des averses. De plus, le nombre des ascospores recueillies au cours des examens de laboratoire, est en sensible augmentation.

La végétation, très hétérogène (le même arbre porte souvent des bourgeons à des stades éloignés) poursuit lentement son accroissement. Cependant, pour le poirier surtout, du fait de l'écartement des boutons floraux, du déroulement des feuilles de rosette ou de l'apparition des jeunes feuilles des bourgeons à bois, la surface végétative s'est multipliée :

- Passe Crassane : environ 2 fois (passage de D3 à E3)
- William : " 3 fois (passage de D à E)
- Doyenné du Comice : " 3 fois (passage de D à D3E)
- Golden Delicious : " 3 fois

Les précipitations sont très variables.

La végétation n'est plus actuellement protégée si le dernier traitement a été appliqué il y a une quinzaine de jours. Les risques de contamination restent néanmoins réduits, tant que les températures sont basses. Une période pluvieuse avec léger réchauffement semble devoir survenir. A titre indicatif, nous signalons ci-après les résultats de travaux belges relatifs aux conditions nécessaires à une contamination. Pour information, ces données sont légèrement plus pessimistes que celles énoncées par Mills il y a 25 ans.

Températures moyennes pendant la germination des ascospores	Durée d'humectation nécessaire pour une contamination
inférieures à 5°,0	pas de contamination
5°,0	26-30 h.
7°,0	18-21 h.
10°,0	11-14 h.
12°,0	7-11 h.
15°,0	6-10 h.
18°,0	5- 9 h.
23°,0	6- 9 h.
25°,0	9-11 h.

En conclusion, risques limités si les températures restent basses. En cas de réchauffement, ces risques deviendront plus sérieux par suite d'une évolution des périthèces et d'un développement végétatif (surtout entre E2 et F pour le poirier, vers E2 pour le pommier) plus rapide, ainsi que des possibilités de contamination plus importantes.

DIVERS : l'activité des ravageurs est presque nulle sauf pour le Psylle du Poirier dont quelques adultes ont été observés dans certaines situations et les Tordeuses dont les dégâts restent cependant réduits.

Imprimerie de la Station Région Parisienne - Directeur-Gérant: L. BOUYX

P 359

Les indication e notre précédent bulletin (Oïdium à Didymella) restent valables. Pour les Psylles, après floraison, peuvent être utilisés : Méthidathion (Ultracide) et Monocrotophos (Azodrin, Nuvacron) 30 g, Azinphos méthyl (Azintox, Azithion, Carfène, Gusathion, Sépizin) 40 g, Phosmet (Imidan) et Vamidothion (Kilval, Sepaphid, Systamac, Vamifène) 50 g de m.a./hl ainsi que l'association Parathion 30 g + Phosalone 39 g de m.a./hl (Taxy, Zolone). Il convient pour un meilleur résultat de bien mouiller.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DES SEMIS SUR HARICOT, Trichloronate granulé ajouter : spécialité à 5 % = 0,25 g au mètre linéaire soit 4 à 5 kg/hectare.

GRANDES CULTURES

ENNEMIS DU COLZA D'HIVER : Les sorties de Méligèthes ne pourront se produire que si un réchauffement survient. La végétation évolue et certains champs ont déjà quelques pieds en fleurs. Au stade boutons séparés (stade E et après) une intervention n'est nécessaire que pour 2-3 insectes par plante en moyenne, le contrôle devant être effectué de préférence aux heures chaudes de la journée, sur 100 inflorescences prises au hasard. A partir de l'apparition des premières fleurs, ne peuvent être utilisés que les produits classés "non dangereux pour les abeilles".

TOUTES CULTURES

PROTECTION DES ABEILLES : L'arrêté ministériel du 25 février 1975, stipule dans son Titre II "Dispositions particulières concernant la protection des abeilles et autres insectes pollinisateurs", article 8 : "Sont présumés dangereux pour les abeilles tous les insecticides à l'exception de ceux qui portent sur leur emballage la mention non dangereux pour les abeilles dont a été assortie leur autorisation de vente. Les traitements réalisés au moyen de produits présumés dangereux pour les abeilles sont interdits, quel que soit l'appareil applicateur utilisé" sur toutes les plantes (cultivées ou non) visitées par les abeilles pendant leur floraison.

Il est préférable, par ailleurs d'éviter tout traitement insecticide pendant les périodes de butinage et en arboriculture fruitière de ne pas intervenir trop tardivement contre les Psylles et Pucerons afin d'éviter la production de miellat susceptible d'attirer les abeilles.

A titre indicatif, nous rappelons les matières actives pouvant être utilisées pendant la floraison : Chinométhionate, Chlorphénamidine, Dicofol, Diéthion, Endosulfan, Hydroxyde de tricyclohexylétain, Phosalone, Pyréthrines synergisées, Roténone, Tétradifon, Tétrasul, Toxaphène et Polychlorocamphanes.

Pour les associations de matières actives, tous les composants doivent être classés "non dangereux" pour que l'emploi de ces associations soit possible pendant la floraison.

Dans le Phytoma n° 245 page 42, la mention non dangereux pour les abeilles a été portée par erreur au Carbophénothion et au Drazoxolon au lieu du Chinométhionate et de l'Endosulfan.

L'Ingénieur et le Technicien chargés des Avertissements Agricoles
H. SIMON et R. MERLING

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie Chef de la Circonscription
R. SARRAZIN